

14h45 TABLE RONDE 3 : DES ACTIVITÉS INNOVANTES ET INTÉGRANTES, RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT

Le rôle des pôles d'activités MER Bretagne et PACA pour la recherche et l'émergence de nouvelles activités économiques, alimentaires et énergétiques

■ Evolution des activités traditionnelles du littoral :

Les métiers de la pêche et la filière des produits de la mer ; vers une aquaculture durable ?

Valorisation des algues pour des usages alimentaires, médicaux ; cosmétiques ;

Nouveaux modes d'accueil des touristes : hôtellerie, thalassothérapie, services, culture, gastronomie

■ Les énergies marines renouvelables : IFREMER et IPANEMA

(initiative partenariale nationale pour l'émergence des énergies marines)

Le point sur les projets d'éoliennes, d'hydroliennes en Atlantique

■ Plaisance et nautisme, un secteur économique dynamique :

Appels à projets ports de plaisance exemplaires 2009 et 2010 :

gestion des places et de l'accueil ; mouillages organisés, développement du secteur de la croisière, ports propres

■ Concilier activités en mer et Aires Marines Protégées

Le premier parc marin français en mer d'Iroise et les projets en cours

Bruno LEMAIRE, ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche

Jean-Yves PERROT, PDG d'IFREMER

Philippe BOENNEC, député maire de PORNIC

Frédéric CUVILLIER, député maire de BOULOGNE SUR MER

Pierre MAILLE, président du comité de gestion du Parc marin d'Iroise, président du Conseil Général du Finistère

Patrick BARAONA, directeur du Pole MER PACA

Pierre Georges DACHICOURT, président du Comité des pêches

Patrick NAYL, maire de SAINT-GILLES CROIX DE VIE

Jean Yves de CHAISEMARTIN, maire de PAIMPOL

Jean-François FOUNTAINE, président de la Fédération des Industries Nautiques (FIN)

Alfred MONTHIEUX, maire du ROBERT, Conseiller général MARTINIQUE

16h45 TABLE RONDE 4 : UN URBANISME ADAPTÉ AUX NOUVELLES FONCTIONS DES VILLES LITTORALES ET PORTUAIRES**■ Penser la ville « durablement » :**

La forte attractivité du littoral crée de nouveaux besoins et les communes doivent répondre aux attentes de populations résidentes et touristiques désireuses d'infrastructures, de transports et de services. La maîtrise foncière est essentielle pour permettre aux élus de rétablir du lien social mais aussi promouvoir le maintien et l'émergence de nouvelles activités économiques.

■ Gérer la diversité des fonctions des villes littorales et faciliter la création d'activités

Villes balnéaires, villes vivantes toute l'année ? Villes portuaires, villes touristiques ? Assurer le lien port /centre-ville et concilier le commerce maritime avec le tourisme de croisières.

Créer des « passerelles » entre quartiers et fonctions.

■ Organiser l'espace en préservant les équilibres de vie et les espaces naturels.

Prévoir des modes de déplacement permettant la mobilité dans la ville et entre la ville et les quartiers ou les territoires voisins (dessertes multimodales) ; développement du rail (TER) et des transports maritimes inter-iles ou fluviaux ou de cabotage ;

■ Eco quartiers : nouveaux modes d'habitat ?

Bruno FORTIER, architecte-urbaniste

Olivier LEMAIRE, directeur de l'AIVP

Maxime BONO, député maire de LA ROCHELLE

François DELUGA, GIP Littoral Aquitain, député maire du TEICH

Sophie VERDERY-COCHETEL, adjointe au maire de TOULON

Yvon BONNOT, maire de PERROS-GUIREC, président de l'ANEL

Jean-Yves LANGENIER, maire du PORT, LA RÉUNION

19h00 RETOUR AUX HÔTELS**20h00 DINER OFFICIEL À L'ALIVI**, aller et retour en bus